



Bellegarde, le 31 mars 2014

DEPARTEMENT DU GARD

VILLE DE
BELLEGARDE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2014

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux ont été régulièrement convoqués le vingt-cinq mars deux mille quatorze.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : Marinette CANET, Michel BRESSOT, Anne-Marie MALDONADO, Jean-Paul REY, Roselyne BOURRELLY, Catherine NAVATEL, Claudine SEGERS, Nancy REY, Eric MAZELLIER, Jérôme PANTEL, Juan MARTINEZ, Olivier RIGAL, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Stéphanie BOUSSAHA, Fabien SMAGGHE, Christophe GIBERT, Frédéric ETIENNE, Linda LESEL, Johan GALLET, Aurélie MUNOZ, Adrien HERITIER, Martine BASTIDE, Georgette ROUVRAY, Alain DUCROS, Jacques BONHOMME, Claude JANVIER, Elie BATAILLE, Nathalie SIMONE.

Soit 29 présents et 29 votants

Monsieur le Maire procède tout d'abord à l'appel général des conseillers municipaux nouvellement élus, auquel tout le monde répond présent, puis déclare que le nouveau conseil municipal de la commune de BELLEGARDE est dorénavant **officiellement installé**.

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination d'un **secrétaire de séance**. Il est proposé la candidature de **Monsieur Adrien HERITIER**, *le plus jeune conseiller de l'assemblée*, pour assurer ces fonctions, qui est élu à l'unanimité.

Avant de passer la parole à la doyenne d'âge, Madame Marinette CANET, Monsieur Juan MARTINEZ souhaite remercier l'ensemble des élus qui se sont impliqués pour la commune ces six dernières années, ainsi que l'ensemble des citoyens venus voter avec forte participation. Il se félicite du respect général tenu pendant cette période électorale. Il remercie enfin l'ensemble des Bellegardaises et Bellegardais présents aujourd'hui, en expliquant pourquoi la salle des sources a été privilégiée pour cette première réunion du conseil.

La parole est donc ensuite donnée à **Madame Marinette CANET**.

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

1. ELECTION DU MAIRE

La doyenne d'âge, Madame Marinette CANET, nommée Présidente, salue et remercie d'abord tout le monde puis rappelle l'objet de la séance ainsi que les modalités de l'élection du Maire. Elle demande deux assesseurs volontaires (Monsieur Olivier RIGAL et Madame Lucie ROUSSEL sont élus à l'unanimité), propose la candidature de Monsieur Juan MARTINEZ, et demande s'il y a d'autres candidatures : Messieurs Jacques BONHOMME et Elie BATAILLE disent qu'ils ne souhaitent pas proposer de candidatures.

Il est donc procédé au vote à scrutin secret, conseiller municipal par conseiller municipal, à l'appel de leur nom, et après qu'ils aient fait constater à la présidente qu'ils ne sont porteurs que d'une seule enveloppe.

Après dépouillement des enveloppes contenues dans l'urne, les résultats sont les suivants :

- ⇒ nombre de bulletins : 29
- ⇒ bulletins blancs ou nuls : 7
- ⇒ suffrages exprimés : 22
- ⇒ majorité absolue : 12

Ont obtenu :

- ⇒ M. Juan MARTINEZ: 22 voix

Monsieur Juan MARTINEZ, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé nouveau Maire de la commune de BELLEGARDE.

Monsieur le Maire remercie Madame la Présidente et remercie au nom de la majorité l'ensemble des citoyens qui les ont élus.

Il salue les anciens maires présents : Monsieur Elie BATAILLE qui est de nouveau élu conseiller municipal et Monsieur Alain DEBAY qui nous fait l'honneur d'être présent parmi nous.

Il rappelle que la campagne est passée et que le choix des électeurs a été fait. La mise en œuvre du programme dans le respect de l'opposition va donc pouvoir se faire, comme cela s'est passé les six dernières années.

Monsieur le Maire souhaite rappeler que quand on est en responsabilité on est simplement des représentants. Tout se fait au nom des concitoyens et il faut toujours l'avoir à l'esprit quand on est élus. Tous citoyens, tous contribuables, tous les mêmes besoins, tous les mêmes droits. Nul n'est parfait mais il faut faire du mieux possible.

Monsieur le Maire invite ensuite Monsieur DEBAY à dire quelques mots.

Monsieur DEBAY remercie Monsieur le Maire de cette invitation. Il explique qu'il vient d'avoir 80 ans et qu'il peut parfois se sentir inutile mais apprécie vraiment cette manifestation de sympathie. Il dit que la période où il a exercée la fonction de maire a été l'une des plus enrichissantes de sa vie. Il en garde d'excellents souvenirs, surtout avec ses adjoints. Il remercie la population bellegardaïse et apprécie l'esprit de tolérance et d'ouverture de Monsieur le Maire.

Monsieur DEBAY souhaite remercier le conseil municipal notamment pour le collège, car cela fait 43 ans qu'ils se battent pour cela. Il pense que les remerciements sont réellement nécessaires.

Monsieur le Maire propose à Monsieur BATAILLE de prendre aussi la parole.

Monsieur BATAILLE remercie Monsieur le Maire. Il est d'accord sur le rappel du devoir de saluer l'esprit des hommes qui œuvrent pour notre village. Monsieur BATAILLE dit que cela fera 20 ans l'an prochain en ce qui le concerne. Il évoque la rémission de sa maladie et dit qu'il souhaite encore travailler longtemps pour les bellegardais au travers de ce conseil municipal. Il dit que malgré son âge il veut apporter son expérience à la commune et rappelle aussi ses liens avec Monsieur le Maire qui ont commencé dès 1995. Il évoque aussi le nécessaire transfert vers les jeunes. Il pense que trois belles équipes ont été proposées aux bellegardais.

Monsieur BATAILLE rappelle la problématique de l'eau et de l'aqueduc arlésien ainsi que le canal du Rhône à Sète et Philippe LAMOUR. Il dit qu'il faut aujourd'hui absolument construire notre collège au travers de Monsieur le Maire qui est également au Conseil Général, ainsi que réussir la construction de la nouvelle caserne de la gendarmerie nationale. Il évoque son intérêt pour le Symadrem et le travail commun sur la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence (CCBTA) avec la nouvelle composition collégiale à venir. Il souhaite rappeler qu'il a été président cofondateur.

Monsieur BATAILLE souhaite à tous une belle santé et l'envie de faire quelque chose pour notre beau village.

Monsieur le Maire reprend la parole et l'ordre du jour du conseil municipal, en précisant qu'il donnera bien sûr ensuite la parole à l'autre partie de l'opposition représentée par Monsieur BONHOMME.

2. CREATION DES POSTES D'ADJOINTS

En vertu de l'article L2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal. Ce pourcentage donne pour la commune de BELLEGARDE un effectif maximum de **8 adjoints**. Il est proposé la création de ces 8 postes d'adjoints.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité la création de huit postes d'adjoints au maire.

3. ELECTION DES ADJOINTS

Monsieur le Maire rappelle les conditions de vote et demande si il y des candidatures de listes en dehors de la liste présentée par la majorité. Messieurs BONHOMME et BATAILLE disent qu'ils ne souhaitent pas présenter de liste.

Une seule liste de candidats est donc proposée, **conduite par Madame NAVATEL**, qui serait alors 1^{ère} Adjointe. Monsieur le Maire donne tous les autres noms de la liste puis les bulletins sont distribués.

Après dépouillement des votes à bulletins secrets, les résultats sont les suivants :

- ⇒ nombre de bulletins : 29
- ⇒ bulletins blancs ou nuls : 7
- ⇒ suffrages exprimés : 22
- ⇒ majorité absolue : 12

La liste conduite par Madame NAVATEL a obtenu : 22 voix

Ladite liste ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité d'adjoints au maire dans l'ordre du tableau :

- 1^{ère} adjointe : **Catherine NAVATEL**
- 2^{ème} adjoint : **Jean-Paul REY**
- 3^{ème} adjointe : **Stéphanie BOUSSAHA**
- 4^{ème} adjoint : **Michel BRESSOT**
- 5^{ème} adjointe : **Claudine SEGERS**
- 6^{ème} adjoint : **Olivier RIGAL**
- 7^{ème} adjointe : **Aurèle MUNOZ**
- 8^{ème} adjoint : **Christophe GIBERT**

Après avoir proclamé ces résultats, Monsieur le Maire remet les écharpes aux adjoints puis reçoit lui-même de la doyenne d'âge son écharpe de maire.

Monsieur le Maire donne la parole à l'opposition.

Monsieur Jacques BONHOMME dit que les urnes ont parlé et qu'il faut respecter le vote des électeurs. Il dit que son équipe restera vigilante sur le travail à accomplir.

Monsieur BATAILLE rajoute que plus de la moitié du village est représentée par Monsieur le Maire. Il regrette comme beaucoup à son avis que tout le monde ne soit pas allé voter.

Il parle de l'union nécessaire pour faire de belles choses pour les bellegardais. « Action, force, bonheur ensemble et non se battre les uns contre les autres ». Il souhaite à Monsieur le Maire que leur travail soit positif.

Monsieur le Maire propose l'adoption du compte-rendu du dernier conseil. Aucune remarque n'étant émise, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire conclut donc en expliquant que la gestion de notre « microsociété » ne peut se faire qu'avec nos concitoyens. Nous avons un objectif commun qui va commencer dès la semaine prochaine : la CCBTA. Monsieur le Maire en profite pour rappeler la liste des élus communautaires. Il dit que cet objectif commun est important pour défendre notre ville. Il évoque la quadrangulaire de dimanche à BEUCAIRE et le risque de clivage beaucairois qui ne doit pas porter entrave à la communauté de communes. L'échelon communautaire est très important et le challenge est important pour le futur de notre commune.

Monsieur le Maire dit qu'il va se jouer un « troisième tour » électoral à la communauté de communes où il faudra une réelle union pour défendre notre territoire. L'opposition et la majorité doivent avoir une vision commune pour la bonne gouvernance de la communauté de communes.

Monsieur le Maire fini en remerciant tout le monde autour de nous aujourd'hui. Une nouvelle mandature est lancée. Il remercie les agents, ceux présents aujourd'hui et les autres.

Il redit encore une fois que le défi important à relever est une gestion non partisane de notre village.

Monsieur le Maire pense que d'une manière générale on ne dit pas assez souvent à quel point « on aime » et rappelle toutes les qualités de BELLEGARDE (associations, commerçants,...).

Le rôle d'une municipalité est d'accompagner la population y compris dans les moments les plus difficiles.

Monsieur le Maire conclut ces remerciements et invite au verre de l'amitié, en disant à bientôt notamment aux conseillers municipaux qui seront de nouveau réunis dès mi-avril.

☉L'ordre du jour étant épuisé, **Monsieur le Maire** lève la séance à 12H30.

Le secrétaire de séance,
Monsieur Adrien HERITIER

Juan MARTINEZ,
Maire de Bellegarde

